



Canicule et centrale du Blayais : Des poissons pour quelques neutrons ?...

Bordeaux, le 18 juillet 2022 – Alors qu'EDF vient d'obtenir de l'ASN (Autorité de sûreté du nucléaire) et du gouvernement une « dérogation exceptionnelle » à la limite de température de ses rejets dans l'eau pour quatre centrales Blayais (Gironde), Golfech (Tarn-et-Garonne), Saint-Alban (Isère) et Bugey (Ain), sept associations de protection de l'environnement (Sepanso, Estuaire pour tous, Nature Environnement 17, Association de défense des sites et habitants de Haute Gironde, Saintonge Boisée Vivante, Greenpeace et CLCV) alertent le public sur l'incohérence des décisions des pouvoirs publics.

Prétendre agir pour la biodiversité et pour limiter les effets du réchauffement climatique quand en même temps on augmente, même temporairement, la limite de température des rejets notamment pour celle du Blayais, à savoir une dérogation de 11° par rapport à la température des eaux de la Gironde, relève plutôt d'une politique de courte vue quand la France est la dernière des 27 pays de l'UE en matière de taux de puissance installé d'énergies renouvelables mais la première en Europe pour le niveau d'endettement de son champion industriel du nucléaire.

En attendant et pour donner l'illusion aux Français de leur assurer le maintien de la consommation d'électricité et de chauffage pour l'hiver prochain, on bricole dans l'urgence des mesures façon sparadrap sur la plaie ouverte du nucléaire.

Si comme le dit la directrice Prospective et Environnement d'EDF la semaine dernière « *la baisse de production des centrales due à la limitation de la température des eaux de rejets est de 0,3 % du total de cette production* » alors quelle nécessité pour une dérogation qui a un rôle mineur sur la production ?

Alors que par ailleurs le rejet d'une eau trop chaude dans le milieu naturel non seulement a des effets majeurs sur la biodiversité aquatique mais en matière de sûreté a également un impact comme l'explique la note de l'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) du 31 juillet 2020 « *l'augmentation de la température de l'eau entraîne la prolifération d'algues et micro-organismes qui obstruent l'entrée des tuyaux d'eau alimentant les centrales* », nos associations dénoncent ce type de mesure qui pourrait devenir plus fréquent.

Au moment où le président annonce la sobriété comme « nouvelle » ligne de conduite, faudrait-il pour sauver le pays sacrifier des poissons et toute la biodiversité de nos rivières pour quelques neutrons ?

Contacts presse :

- Patrick MAUPIN Sepanso 06 89 71 88 46